

## SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'Etat amorcée dès 2014 a entraîné une réduction des recettes du Département et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions. En 2018, premier exercice qui suit la baisse des dotations et qui inaugure la nouvelle contrainte financière imposée par l'Etat aux collectivités, à savoir le plafonnement de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2%, il peut être fait le constat que le Département a relevé avec succès ce nouveau défi imposé par l'Etat puisque le contrat conclu avec l'Etat a largement été respecté.

Dans la continuité des comptes administratifs depuis 2015, le compte administratif 2018 reflète les travaux engagés par le Département pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes. Ainsi, bien qu'en hausse, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée. Le respect du contrat financier qui, pour le Département du Bas-Rhin, limite l'évolution des dépenses de fonctionnement à un taux maximal de 1,29% sur les dépenses entrant dans le périmètre du contrat en atteste.

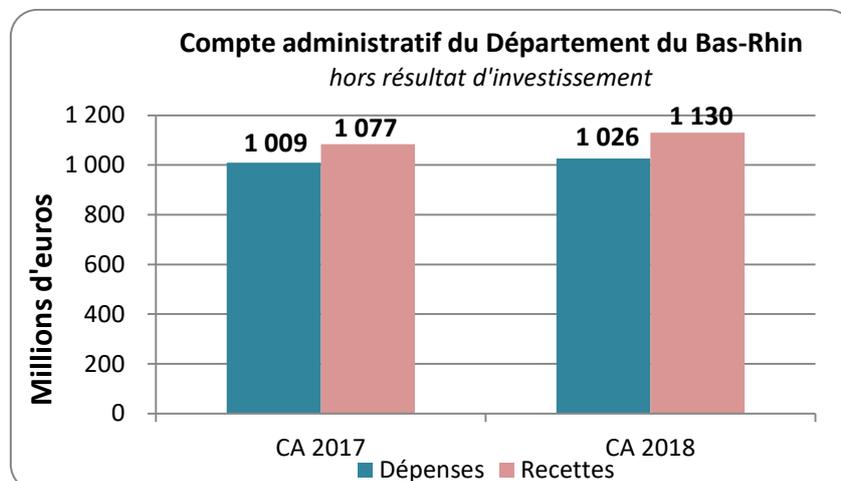
En effet, seules les dépenses sociales observent une hausse, principalement sous l'effet de l'accroissement des dépenses liées aux Mineurs Non Accompagnés (MNA) et de l'évolution des allocations individuelles de solidarité (AIS) que sont l'APA, la PCH et le RSA et si les dépenses de l'administration présentent une augmentation c'est essentiellement du fait de l'augmentation très forte des dépenses de péréquation.

A l'instar du compte administratif 2017, le compte administratif qui est présenté à l'Assemblée témoigne que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, les recettes de fonctionnement continuent d'augmenter et cela sans que le Département n'ait recours au levier fiscal, le taux d'épargne brute s'améliore encore et le désendettement est poursuivi.

Ces bons résultats n'empêchent pas le Département de rester vigilant pour l'avenir et de poursuivre ses efforts avec pour objectif de léguer à la future Collectivité Européenne d'Alsace une situation financière saine et permettant à cette dernière un budget et des marges de manœuvre à hauteur de ses ambitions. Enfin, il conviendra de demeurer attentif car l'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement par l'Etat n'est pas un défi facile à relever, dans un contexte où les dépenses sociales sont à nouveau en hausse.

### **1. Un budget en légère hausse**

Au CA 2018 les dépenses ont augmenté de 17 M€ et les recettes de 53 M€.



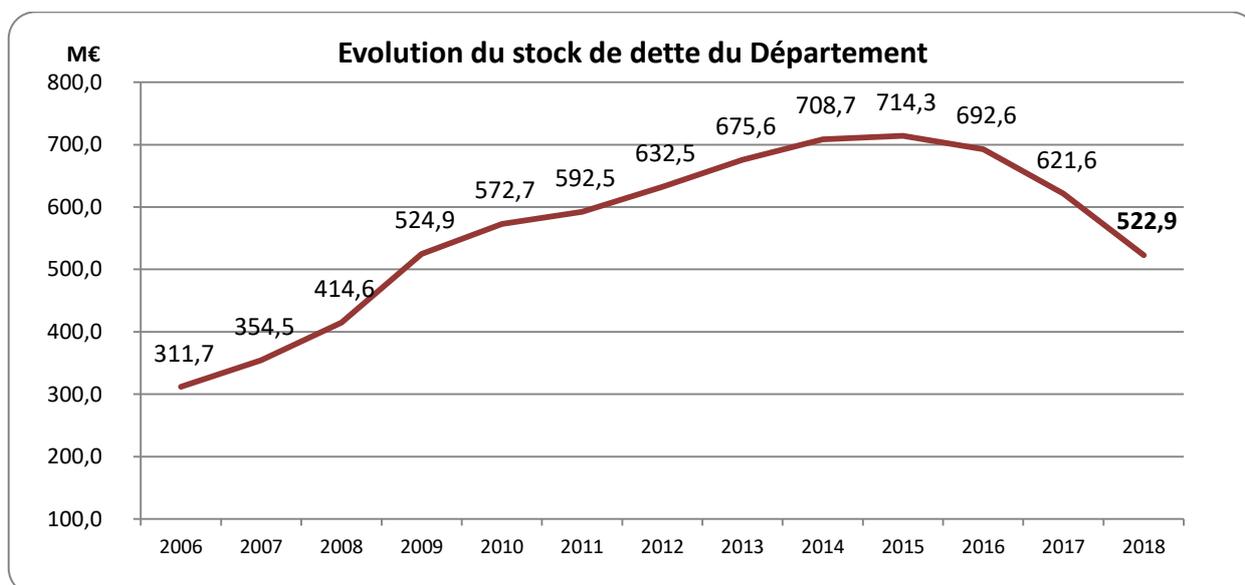
## SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### **2. Relance des décisions d'investissement, dépenses d'investissement en baisse et réduction de la dette**

- Investissements : en 2017 le Département a engagé deux nouveaux plans d'investissement, en faveur des routes et des collèges, et relancé une politique de soutien au développement des territoires via le dispositif des Contrats départementaux ; ces plans se traduiront par de nouvelles dépenses d'investissement dans les prochaines années. Dans l'attente des effets de ces plans, les dépenses d'investissement hors dette ont été de 88,5 M€ en 2018, soit une réduction d'environ 17 M€ par rapport au CA 2017.

- Réduction du stock de dette : la dette du Département a été réduite de plus de 98 M€ en 2018 et se situe désormais à 523 M€.

En 2018, du fait du très bon niveau des recettes de fonctionnement, grâce notamment aux Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), le Département a pu se passer de recourir à l'emprunt. C'est la première fois depuis 1991 que le Département n'a pas eu besoin d'emprunter.



### **3. Les chiffres importants**

#### - Recettes

Sur un total de plus de 1,1 Md€, les recettes de fonctionnement s'établissent au CA 2018 à plus de 1 Md€, en hausse de 41 M€ par rapport au CA 2017. Cette évolution est très majoritairement liée aux DMTO et à leur progression continue.

#### - Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 830,6 M€ au CA 2018, contre 803,5 M€ au CA 2017, soit une augmentation de plus de 27 M€, essentiellement liée aux dépenses sociales.

En 2018 le Département a investi 88,5 M€, dont :

- 51,7 M€ pour ses propres projets ;
- 36,8 M€ pour soutenir les projets des partenaires (notamment les Communes, les Intercommunalités, l'Etat, les associations).